

**Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba**

**SOUS DIRECTION TECHNIQUE**

**DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES**

**REF :** DOT/SDT/DRA/RU/ 2024 /2024

Annaba le, 20/05/2024

A

**Monsieur : Chakib Slimani (EURL SONDAS)  
01 Lot Bouakaz reffes Zahouane –Annaba -**

**OBJET :** Mise en demeure N° 01.

**Projet :** Raccordement D'abonnées FTTH Zone ElBouni

Bon de commande N° : 231192 du 07/01/2024, ODS N° : 05/2024 du 07/01/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, je porte à votre connaissance que le retard d'avancement des travaux de raccordement des abonnés FTTH en raison de l'absence de vos équipes sur le site Bidari El bouni et ce malgré nos relances, ce qui a retardé l'opération de fusion de la fibre optique chez les clients .

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

2024 م 20

**Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba**

**Signé: TERKMANI Mohamed Riad**

